



**MAIRIE DE GRÉZAC  
14, Route de Saujon  
17120 GRÉZAC**

**NOTE DE PRESENTATION BREVE ET SYNTHETIQUE RETRAÇANT  
LES INFORMATIONS FINANCIERES ESSENTIELLES DU BUDGET  
PRIMITIF DU BUDGET PRIMITIF 2019 DE LA COMMUNE DE GREZAC  
VOTÉ LE 03 AVRIL 2019**

CONFORMEMENT A L'ARTICLE A L'ARTICLE 2313-1 DU CGCT

---

**1. Le cadre général du budget**

Suite au vote de la loi NOTRe (n° 2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République), l'article 2313-1 du Code général des collectivités territoriales prévoit, pour l'ensemble des communes, qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles soit jointe au budget primitif et au compte administratif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux. Cette synthèse, ainsi que le rapport adressé au conseil municipal à l'occasion du débat sur les orientations budgétaires, la note explicative de synthèse annexée au budget primitif et celle annexée au compte administratif, doivent être mis en ligne sur le site internet de la commune, lorsqu'il existe. Le présent document a vocation à répondre à cette nouvelle obligation.

Le budget primitif constitue le premier acte obligatoire du cycle budgétaire annuel de la collectivité. Il doit être voté par l'assemblée délibérante avant le 15 avril de l'année à laquelle il se rapporte et transmis au représentant de l'Etat dans les 15 jours qui suivent son approbation. Par cet acte, l'ordonnateur (le Maire) est autorisé à effectuer les opérations de recettes et de dépenses inscrites au budget, pour la période qui s'étend du 1er janvier au 31 décembre de l'année civile. Ce principe d'annualité budgétaire comporte quelques aménagements pour tenir compte d'opérations prévues et engagées mais non dénouées en fin d'année. D'un point de vue comptable, le budget se présente en deux parties, une section de fonctionnement et une section d'investissement. Chacune de ces sections doit être présentée en équilibre, les recettes égalant les dépenses. Schématiquement, la section de fonctionnement retrace toutes les opérations de dépenses et de recettes nécessaires à la gestion courante des services de la collectivité. L'excédent de recettes par rapport aux dépenses, dégagé par la section de fonctionnement, est utilisé en priorité au remboursement du capital emprunté par la collectivité, le surplus constituant de l'autofinancement qui permettra d'abonder le financement des investissements prévus par la collectivité. La section d'investissement présente les programmes d'investissements nouveaux ou en cours. Ces dépenses sont financées par les ressources propres de la collectivité, par des dotations et subventions et éventuellement par l'emprunt. La section d'investissement est par nature celle qui a vocation à modifier ou enrichir le patrimoine de la collectivité.

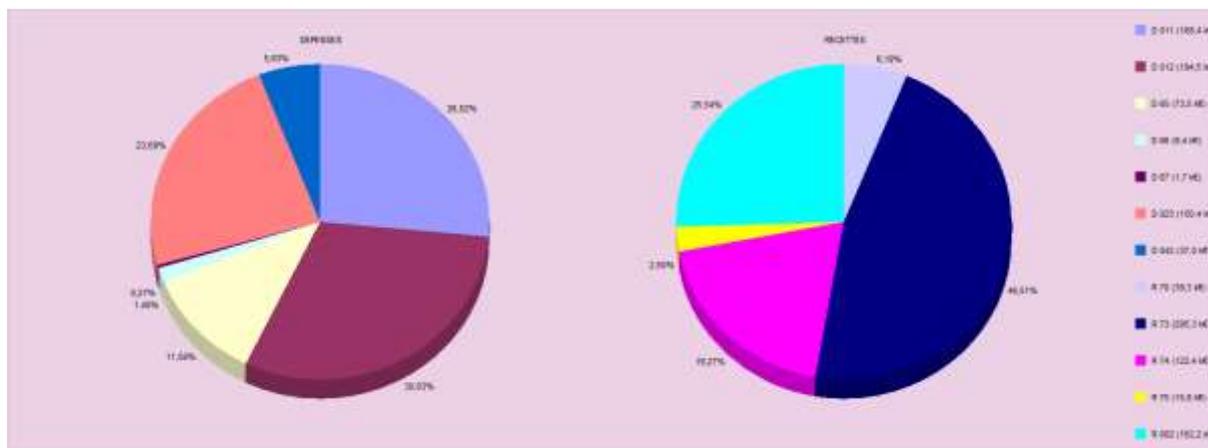
L'élaboration d'un budget est un exercice délicat qui doit respecter l'équilibre entre les engagements politiques de l'équipe municipale et la gestion rigoureuse des deniers publics.

Le budget primitif 2019 voté le 03 avril 2019 par le Conseil Municipal de la ville de Grézac a présenté un budget équilibré pour poursuivre les investissements nécessaires au développement de la commune, sans augmentation des taux d'imposition.

## 2. RESSOURCES ET CHARGES DES SECTIONS DE FONCTIONNEMENT ET D'INVESTISSEMENT

## LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

La section de fonctionnement s'équilibre à 634 979 € soit un budget en augmentation de 4,41 % par rapport à celui de 2018 ( 607 046 €)



<b>Dépenses prévisionnelles de fonctionnement</b>		
<b>Chapitre</b>	<b>Désignation</b>	<b>Montant</b>
011	Charges à caractère général	168 420,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	194 495,00
65	Autres charges de gestion courante	73 500,00
66	Charges financières	9 419,00
67	Charges exceptionnelles	1 700,00
023	Virement à la section d'investissement	150 443,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	37 002,00
	<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>634 979,00</b>

<b>Recettes prévisionnelles de fonctionnement</b>		
<b>Chapitre</b>	<b>Désignation</b>	<b>Montant</b>
70	Produits des services, domaine et ventes diverses	39 300,00
73	Impôts et taxes	295 306,00
74	Dotations, subventions et participations	122 354,00
75	Autres produits de gestion courante	15 847,30
002	Excédent de fonctionnement reporté	162 171,70
	<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>634 979,00</b>

---

## LA SECTION D'INVESTISSEMENT

---

La section d'investissement s'équilibre à 609 980 € soit un budget en diminution de 6.74 % par rapport à celui de 2018 (654 079 €)

### C -Recettes d'investissement

Les recettes sont constituées par :

- Le FCTVA qui est estimé à 100 362 €,
- Le montant de la Taxe d'Aménagement pour 2 999 €,
- Les recettes d'amortissement pour 37 000 €,
- Affectation complémentaire au 1068 de 25 000 € en vue d'un lotissement.
  
- Les subventions liées aux opérations d'investissement :
  - Subvention au titre de la DETR et du Conseil Départemental pour les travaux aux écoles : 5 066 € et l'aménagement de l'aire jeux : 23 000 €
  - Subvention CARA pour les travaux d'aménagement du parking du cimetière : 39 000 €
  - Subvention CARA pour les bâches d'incendie : 26 442 €
  - Le virement à la section d'investissement : 150 443 €

### D- DEPENSES D'INVESTISSEMENT :

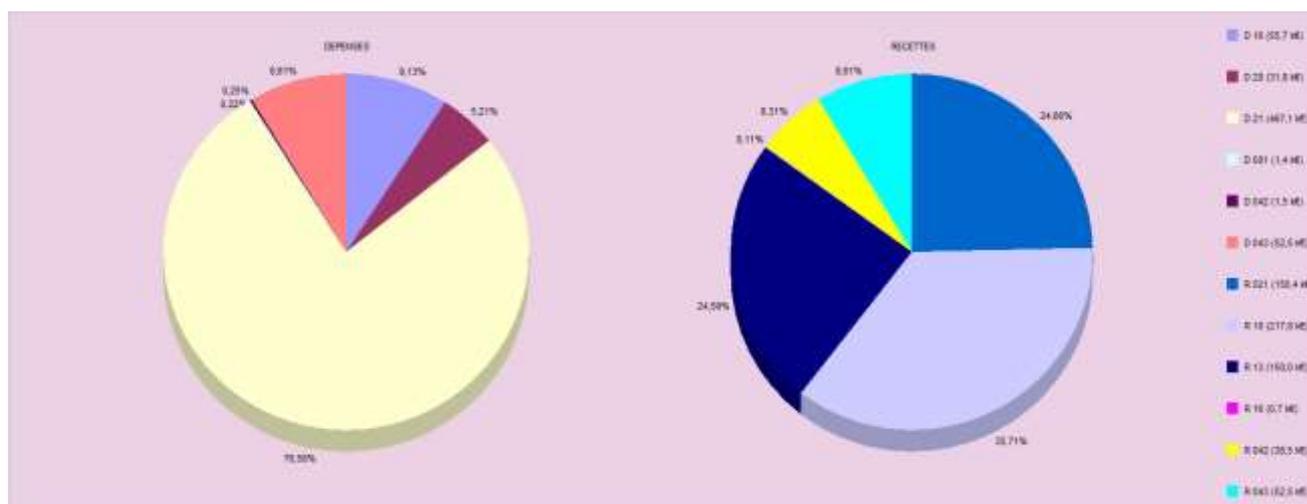
---

Pour 2019, le volume des dépenses d'équipement envisagé sur le budget général est de : 354 617 € hors remboursement de la dette en capital

Les principaux projets de l'année 2019

	Libellé de l'opération	
Opération équip : 100	Salle multi activités	3 500 €
Opération équip : 101	Mairie	14 500 €
Opération équip : 102	Ecole	12 317 €
Opération équip : 103	Bâtiments culturels	500 €
Opération équip : 104	Logements communaux	800 €
Opération équip : 105	Cimetière	25 000 €
Opération équip : 107	Schéma défenses extérieures	55 000 €
Opération équip : 108	Bâtiments à usage social	500 €
Opération équip : 110	Voirie	123 500 €
Opération équip : 111	Réseaux d'électrification	50 000 €
Opération équip : 112	Aménagement aire de jeux/city park	4 000 €
Opération équip : 113	Réseaux câblés	50 000 €
Opération équip : 120	Services techniques	10 000 €
Opération équip : 30	Terrain	5 000 €

Vue d'ensemble prévisionnelle par chapitre d'investissement en dépense et recette - 1- COMMUNE DE GREZAC BP - 2019



<i>Dépenses prévisionnelles d'investissement</i>		
<i>Chapitre</i>	<i>Désignation</i>	<i>Montant</i>
16	Emprunts et dettes assimilés	55 700,00
20	Immobilisations incorporelles	31 799,20
21	Immobilisations corporelles	467 117,00
001	Déficit d'investissement reporté	1 364,80
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	1 499,00
041	Opérations patrimoniales	52 500,00
	<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>609 980,00</b>

<i>Recettes prévisionnelles d'investissement</i>		
<i>Chapitre</i>	<i>Désignation</i>	<i>Montant</i>
10	Dotations, fonds divers et réserves	217 839,00
13	Subventions d'investissement reçues	149 997,00
16	Emprunts et dettes assimilés	700,00
021	Virement de la section de fonctionnement	150 443,00
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	38 501,00
041	Opérations patrimoniales	52 500,00
	<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>609 980,00</b>

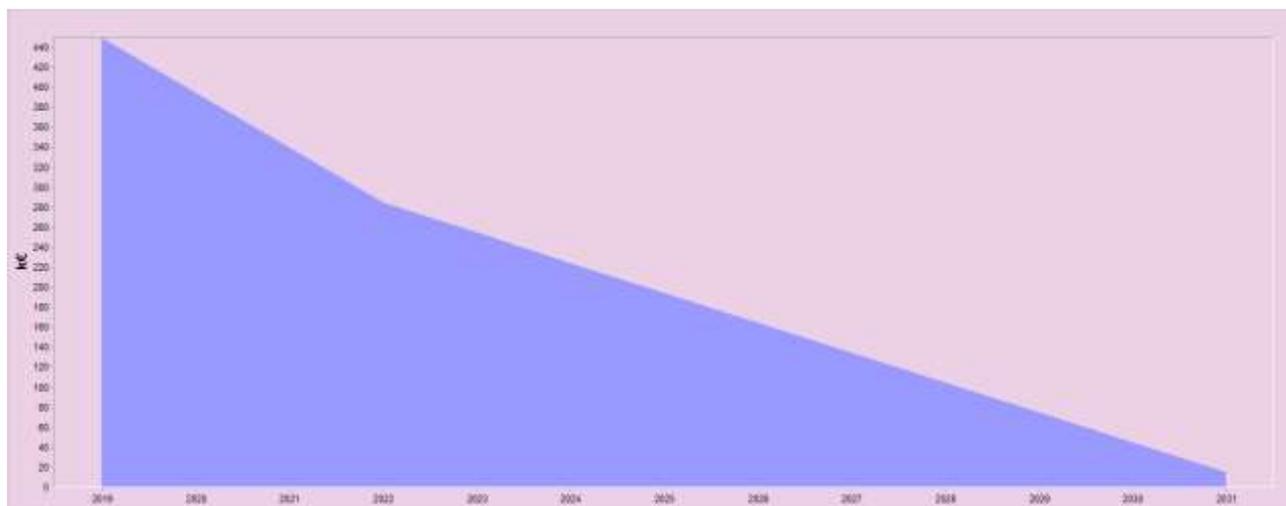
### Niveau de l'épargne brute et nette

Sur la base 2017

CAF BRUTE : 133 419 €

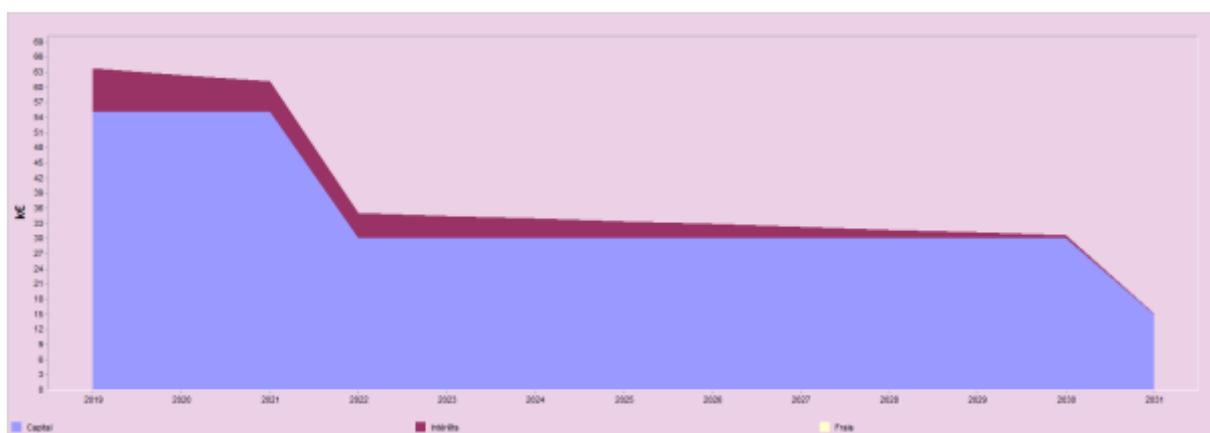
CAF NETTE : 38 919 €

### Evolution de l'encours de la dette par année de 2019 à 2031



<b>Evolution de l'encours de la dette</b>	
<b>Année</b>	<b>Capital restant dû</b>
2019	450 000,00
2020	395 000,00
2021	340 000,00
2022	285 000,00
2023	255 000,00
2024	225 000,00
2025	195 000,00
2026	165 000,00
2027	135 000,00
2028	105 000,00
2029	75 000,00
2030	45 000,00
2031	15 000,00

### Evolution des remboursements par année - 1- COMMUNE DE GREZAC - 2019



<i>Evolution des remboursements par année</i>				
<i>Année</i>	<i>Capital</i>	<i>Intérêts</i>	<i>Frais</i>	<i>Total versement</i>
2019	55 000,00	8 719,00	0,00	63 719,00
2020	55 000,00	7 445,00	0,00	62 445,00
2021	55 000,00	6 171,00	0,00	61 171,00
2022	30 000,00	5 078,25	0,00	35 078,25
2023	30 000,00	4 529,25	0,00	34 529,25
2024	30 000,00	3 980,25	0,00	33 980,25
2025	30 000,00	3 431,25	0,00	33 431,25
2026	30 000,00	2 882,25	0,00	32 882,25
2027	30 000,00	2 333,25	0,00	32 333,25
2028	30 000,00	1 784,25	0,00	31 784,25
2029	30 000,00	1 235,25	0,00	31 235,25
2030	30 000,00	686,25	0,00	30 686,25
2031	15 000,00	137,25	0,00	15 137,25

### CAPACITÉ DE DÉSENETTEMENT

Elle est égale à la dette/capacité d'autofinancement brute soit 450 000 € / 150 332 € = 2,99 ans

### LES TAUX D'IMPOSITION : Pas d'augmentation

Année	2016	2017	2018	2019
Taxe habitation	7.20	7.24	7.24	7.24
Taxe foncière B	12.25	12.31	12.31	12.31
Taxe foncière NB	35.93	36.11	36.11	36.11

---

## LES RATIOS

---

Les ratios ci-dessous sont annexés à la présente note de présentation :

Annexe 1 : dépenses

Annexe 2 : recettes

Annexe 3 : charge de la dette, marge de manœuvre

Effectifs de la collectivité et charges du personnel

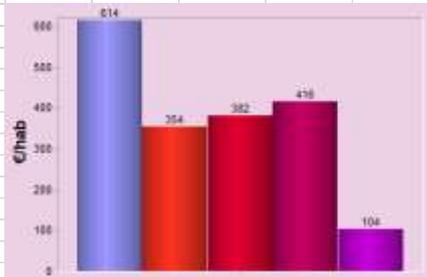
L'effectif de la commune au 1<sup>er</sup> janvier 2019 est de 7 agents, embauche d'un agent le 1<sup>er</sup> avril 2019

Les charges prévisionnelles du personnel sont de : 194 495 €

## Dépenses - 1- COMMUNE DE GREZAC - 2019 - Population comprise entre 500 et 2000 habitants

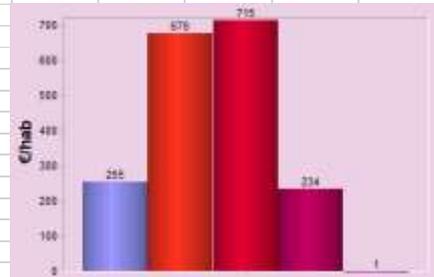
Dépenses - 1- COMMUNE DE GREZAC - 2019 - Population comprise entre 500 et 2000 habitants

Dépenses réelles de fonctionnement hors travaux en régie / Population



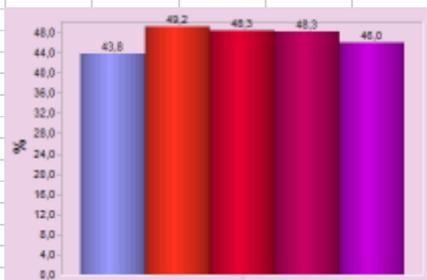
Evaluation de la charge totale de fonctionnement par habitant

Dépenses d'équipement brut / Population



Evaluation de l'effort d'équipement par habitant

Frais de personnel / Dépenses réelles de fonctionnement



Part des dépenses réelles de fonctionnement affectée aux frais de personnel

Dépenses d'équipement brut / Recettes réelles de fonctionnement



Comparaison de l'effort d'équipement au niveau des recettes réelles de fonctionnement

### Légende

	France 2016
	Réalisé 2016
	Réalisé 2017
	Réalisé 2018
	Réalisé 2019

Recettes - 1- COMMUNE DE GREZAC - 2019 - Population comprise entre 500 et 2000 habitants

Impôts direct / Population



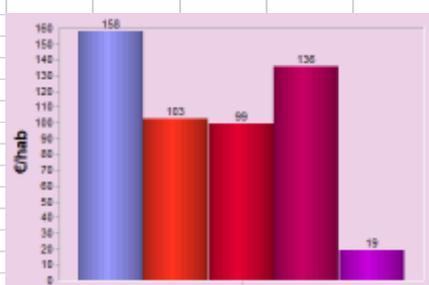
Impôts par habitant

Recettes réelles de fonctionnement / Population



Recettes courantes par habitant

Dotation globale de fonctionnement / Population

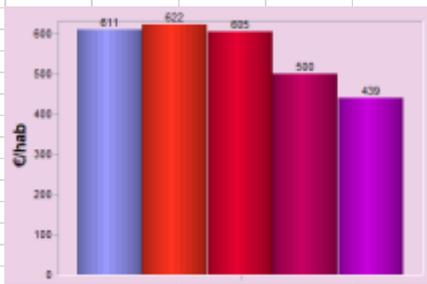


Produit de la dotation globale de fonctionnement (DGF) par habitant

	Réalisé 2016
	Réalisé 2017
	Réalisé 2018
	Réalisé 2019

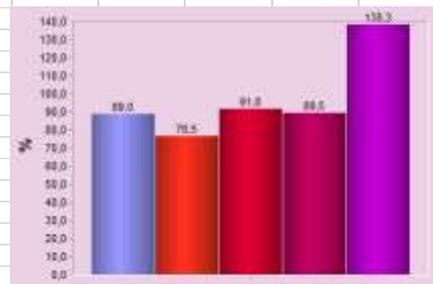
Charge de la dette et marge de manoeuvre - 1- COMMUNE DE GREZAC - 2019 - Population comprise entre 500 et 2000 habitants

Encours de la dette au 31/12 / Population



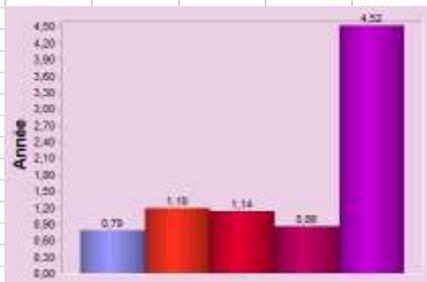
Evaluation de l'endettement total en fin d'exercice par habitant

Charges réelles de fonctionnement et remboursements de dette / Recettes réelles de fonctionnement



Rapport entre les charges courantes augmentées de l'annuité de la dette et les recettes courantes. Si > 100, la charge de dette n'est pas totalement financée par les recettes courantes

Encours de la dette au 31/12 / Recettes réelles de fonctionnement



Poids de la dette en nombre d'année de recettes courantes

	Réalisé 2016
	Réalisé 2017
	Réalisé 2018
	Réalisé 2019